



À retenir

Mouche de l'olive : tous les stades de développement de la mouche sont encore observés (larve, puppe, imago). Avec la douceur des températures, l'activité de la mouche se poursuit, avec un risque fort pour les variétés à récolte tardive.

Cercosporiose et Œil de paon : des développements récents des maladies du feuillage sont observés. Ces maladies peuvent se développer rapidement en raison d'une situation météo durable favorable à leur développement.

SOMMAIRE

Stade phénologique
Mouche de l'olive
Œil de paon et
cercosporiose

ANIMATEUR FILIÈRE : CRA

Rédacteur : René-Pierre
BACCONNIER



Partenaires : oléiculteurs-
observateurs

Directeur de publication :

Stéphane PAQUET
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse

Route du Stade
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<https://corse.chambres-agriculture.fr>

Crédit photo : CA2B, CRA.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de L'Office Français de la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

• STADE PHÉNOLOGIQUE

Développement du fruit :

L'ensoleillement et la douceur de ces derniers jours ont relancé la véraison : dans les secteurs favorables, la récolte des olives a commencé ou peut s'envisager rapidement. La maturité complète des fruits n'est pas encore atteinte, mais près de la moitié des fruits ont démarré leur véraison sur Ghermana, plus de la moitié sur Aliva Nera en plaine orientale.

Observations physiologiques : les chutes d'olives observées dans les semaines précédentes se sont atténuées. La reprise végétative d'automne est favorisée par la météo pluvieuse et aux températures clémentes.

• MOUCHE DE L'OLIVE – *Bactrocera oleae* (= *Dacus oleae*)

Éléments de biologie :

Avec l'arrivée de l'automne et la chute des températures la puppe de la mouche de l'olive se laisse en principe tomber au sol pour s'y enfouir, sauf en cas de conditions favorables à un nouveau cycle (plus d'informations sur le cycle de la mouche sur les BSV précédents).

Observations :

La douceur des températures favorise de nouvelles émergences : un nouveau cycle commence, avec des pontes toujours possibles sur les olives. Les oliviers à récolte tardive sont les plus concernés actuellement.

Le nombre de capture de mouches est encore très élevé dans la plupart des oliveraies non traitées, avec parfois une augmentation très marquée.

Dans les vergers avec un stratégie de lutte, la situation est très variable mais contenue selon les oliveraies, soit la mouche est absente des pièges, soit les captures sont stables ou en légère augmentation.

Évaluation du risque : Le risque est moyen pour les variétés à récolte précoce, très fort pour les variétés à récolte tardive.



Gestion du risque : Récolter les olives le plus rapidement possible. Pour les variétés tardives, lorsque cela est possible, renouveler la barrière minérale.

• MALADIES DU FEUILLAGE = ŒIL DE PAON ET CERCOSPORIOSE

Biologie : Ces deux maladies sont favorisées par l'humidité et des températures clémentes : plus d'informations dans le BSV précédent.



Observations : Des développements récents ont été observés, relativement contenus par une baisse des pluies et l'ensoleillement de ces derniers jours. Les prévisions pluvieuses avec des températures encore douces des jours à venir risquent de favoriser le déploiement de ces deux maladies du feuillage.

Évaluation du risque : Une veille sanitaire, en particulier sur la frondaison basse, permet la détection des premiers symptômes est nécessaire. À la découverte de ces premiers symptômes, la maladie peut s'étendre rapidement si les conditions favorables perdurent.



Gestion du risque : En verger enherbé, tondre régulièrement l'herbe pour réduire l'humidité dans le verger par une meilleure circulation de l'air sous les arbres. Après la récolte, la taille peut contenir le volume de la frondaison et favoriser la circulation de l'air au sein de la frondaison.

PREVISIONS METEO

	Samedi 20 octobre	Dimanche 21 octobre	Lundi 22 octobre	Mardi 23 octobre	Mercredi 24 octobre	Jeudi 25 octobre	Vendredi 26 octobre
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Majoritairement nuageux	Eclaircies	Majoritairement ensoleillé	Temps pluvieux			

LIENS UTILES

- **BIODIVERSITE** : consulter les notes nationales sur le site Ecophytopic [Les notes communes / nationales | Ecophytopic](#) ou en cliquant sur les images ci-dessous :



- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS** : Les abeilles butinent, protégeons-les ! La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto>

- **RESISTANCE** : Des résistances aux produits phytosanitaires existent. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents. Le réseau R4P réalisé conjointement par l'INRAE et l'ANSES tient à jour une liste des problèmes de résistances aux produits phytosanitaires : <https://www.r4p.inra.fr/fr/home/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.